

LE MAGAZINE

→ juin 2003  
N° 29 - 2 €

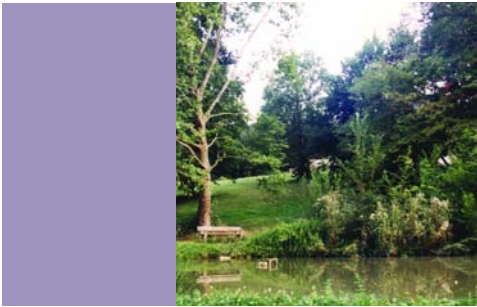
# Orsay

## un été à Orsay

Commune d'ORSAY

- **sports :** la belle année
- **sciences :** du nouveau dans la recherche en informatique
- **zoom :** portrait de l'Yvette

- 3 → **ÉDITO**
- 4 → **VIVRE À ORSAY**  
**Le sport à Orsay : la belle année !**  
**Zoom sur... l'Yvette**  
**Orsay d'hier et d'aujourd'hui**  
**La belle histoire du plateau de Saclay**
- 7 → **VIE QUOTIDIENNE**  
**L'aide à domicile**
- 8 → **INTERCOMMUNALITÉ**  
**Le budget 2003 de**  
**la Communauté d'agglomération**
- 10 → **DOSSIER**  
**Votre été à Orsay : toutes les activités**
- 13 → **CAHIER DES SCIENCES**  
**Le plus grand pôle informatique**  
**au monde aux portes d'Orsay**
- 14 → **VIE MUNICIPALE**  
**A votre service : Police municipale**  
**et Police nationale**  
**Les futures gares d'Orsay**  
**Les travaux de l'été**  
**Les conseils municipaux**  
**Le carnet - état civil**  
**Permis de construire**
- 20 → **RETOUR SUR IMAGES**
- 24 → **NUMÉROS UTILES**



# bonnes vacances à tous !



Madame, Monsieur,  
chers amis Orcéens,

Les grandes vacances se profilent et le temps du repos est arrivé ! Les enfants remettent leurs cartables et les parents mettent une touche finale aux derniers préparatifs avant le départ... Mais certains, pour diverses raisons, resteront cet été à Orsay : l'occasion pour (re)découvrir, se dépenser ou flâner. Entre les activités proposées par la Mairie et les associations, les belles balades sur les bords de l'Yvette ou à travers les bois, les visites des châteaux et autres musées de l'Essonne, il y en aura pour tous les goûts ! *(lire le dossier page 10).*

Toutefois, pendant cette longue pause estivale, la Mairie continue de travailler pour embellir notre Commune. A la rentrée, vous découvrirez le résultats des travaux de l'été *(voir le détail des travaux page 17)* : la rénovation de l'école maternelle de Maillecourt et la réfection de la cour de la maternelle du Guichet et celle de l'aire de jeu à l'école maternelle du centre ; la réfection de l'avenue des Lacs pendant juillet et août afin d'agir en toute sécurité. Puis, démarrera en septembre, la première tranche des travaux de la rue du Parc. Enfin, à Mondétour, les travaux reprennent avenue des Bleuets (entre l'avenue d'Orsay et l'avenue des Pierrots) et avenue de l'Épargne.

Mais nous pensons déjà à la rentrée, que nous souhaitons placer sous le signe de la convivialité et de la proximité. Tout d'abord, vous recevrez, dès la fin août, un nouveau guide d'Orsay, plus fourni, plus détaillé et axé sur toutes les informations pratiques ayant trait à la vie quotidienne à Orsay. Ensuite, place aux rencontres avec la journée des associations, le dimanche 7 septembre et la matinée «portes ouvertes» de la Mairie, le samedi 13 septembre, sans oublier, bien sûr, la belle fête du Sport le samedi 20 septembre, avec une traversée d'Orsay en rollers !

Notez tout cela sur vos tablettes... mais en attendant, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un très agréable été. A bientôt !

**Marie-Hélène Aubry,**  
votre Maire et l'équipe municipale

# Le sport à Orsay : la belle année !

Le sport à Orsay se porte bien avec une année riche en résultats...

## LE CLUB ATHLÉTIQUE D'ORSAY :

► **Athlétisme** : mentions particulières à Lisa Haye-Cuisin (cadette) et Rachel Matoko (poussine) qui se sont classées respectivement 4<sup>e</sup> au Championnat Ile-de-France et 10<sup>ème</sup> au championnat départemental.

► **Basket** : une très belle saison qui a vu la création d'une équipe senior masculine et la montée de l'équipe benjamins/benjamines en division départementale.

► **Cyclotourisme** : ça roule bien pour cette activité qui vient de boucler son traditionnel Orsay-Chateaudun-Orsay le 21 juin dernier.

► **Danse** : outre le gala qu'elle a organisé salle Jacques Tati les 14 et 15 juin derniers, la section vient de remporter le 2<sup>ème</sup> prix de Hip-Hop du concours de la Confédération Nationale de Danse.

► **Gymnastique aux agrès** : un bravo à l'équipe de trampoline qui s'est qualifiée en finale nationale.

► **Judo** : félicitations à Damien Bonnefoux et Jean-Pacifique Rolland qui ont obtenu leur ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan, à Yannick Choppée et Franck Pele qui ont « accroché » leur ceinture noire 1<sup>ère</sup> dan.

► **Kyo-Do** : participation au 4<sup>ème</sup> tournoi international en mars 2003.

► **Pétanque** : de très bons résultats en équipe dont une 1<sup>ère</sup> place au tournoi des Ulis.

► **Natation** : une activité qui vient à peine de quitter le bassin du championnat Ile-de-France des « masters » qui s'est déroulé à Orsay les 21 et 22 juin derniers.

► **Tae Kwon Do** : l'équipe d'Orsay a terminé 3<sup>ème</sup> de l'Open de Saint-Michel-sur-Orge et au trophée de Breuillet Keziah Pauly a obtenu la médaille d'argent.

► **Tennis de table** : toutes les équipes se maintiennent dans les différentes catégories départementales où elles sont engagées.

► **Tir à l'arc** : un beau championnat en 2<sup>ème</sup> division nationale pour ses équipes féminine et masculine et une saison qui s'achève sur le tournoi d'Orsay le 7 juin dernier.

► **Volley** : de manière générale le Volley se porte bien en Essonne : pas d'exception à Orsay où l'équipe cadette est rien de moins que championne départementale.

## L'AMICALE SCOLAIRE D'ORSAY :

L'ASO a fini l'année en beauté avec son tournoi de judo et son gala annuel le 25 mai dernier.

## LE TENNIS CLUB D'ORSAY :

Des trophées et encore des trophées pour le club cette saison, notamment pour les seniors : Martin Klegou vainqueur de la coupe d'hiver des championnats de l'Essonne ;

Gérard Desloge vainqueur de la coupe été du même championnat et qualifié pour les championnats de France à Roland Garros de même que pour Claire Autun.

## L'AVENIR CYCLISTE D'ORSAY :

Les cyclistes orcéens ont la forme. Cinq victoires individuelles et cinq victoires par équipes et plus de douze places sur les podiums des différentes compétitions départementales ou régionales !

On pourrait enfin rappeler, pour être complet, la formidable année du rugby à Orsay dont l'équipe 1<sup>ère</sup> monte en 2<sup>ème</sup> division ainsi que les bons résultats du football (voir encadré) et du Paris Sud Université Club. L'Office Municipal des Sports et la Mairie vous donnent rendez-vous à la rentrée pour la Fête du Sport qui se déroulera le 20 septembre prochain. On en reparlera...

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT À L'OMS

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, le Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports (OMS) a procédé au renouvellement des membres de son Bureau. Pierre Peron a été élu Président de l'Office en lieu et place d'Elisabeth Delamoye devenue Présidente, il y a quelques mois, du Club Athlétique d'Orsay.

en bref...

## 3 questions à Jean-Claude Oger Président du Football Club Orsay-Bures



*Quel bilan faites-vous de la saison 2002-2003 du Football Club Orsay-Bures ?*

**Jean-Claude Oger** : C'est un bilan satisfaisant en terme de résultats. L'équipe 1<sup>ère</sup>, par exemple, qui évolue en championnat « Excellence » de l'Essonne, a terminé dans les cinq premiers. C'est le meilleur classement depuis 3 saisons.

*Comment est organisé votre club ?*

**JCO** : Le club, qui possède près de 460 licenciés, pratique deux politiques : la compétition et la formation avec les jeunes de 6 à 15 ans. La formation est capitale car c'est le seul moyen, pour un club amateur, de

fidéliser les jeunes et de consolider les équipes de compétition.

*Quels sont les objectifs du club ?*

**JCO** : Les résultats sportifs doivent progresser et nous devons continuer à travailler avec le souci de maintenir et d'améliorer la valeur de l'encadrement technique. Mais on a un besoin urgent de dirigeants ! Ce n'est en effet pas facile à notre niveau de trouver des bénévoles. Je profite donc de cette tribune pour lancer un appel à tous ceux qui aiment le football, la formation et l'encadrement des jeunes.

# Et au milieu coule...

Cette rivière tantôt sage, tantôt débordante de vitalité (trop parfois, au goût des riverains) porte un prénom de femme. Bien difficile de l'identifier. Elle prend sa source dans les Yvelines, dans le village Yvette près de Lévis-Saint-Nom. Est-ce à cause de l'Ive et de l'Yvette, deux plantes de zone humide à fleurs jaunes ? Qui pourrait nous le dire ? Une ravissante nymphe de pierre en symbolise la source.

Après un court vagabondage dans les prairies, l'Yvette devient rivière, traverse Chevreuse qui a donné son nom à la vallée, à cause, paraît-il, des tanneurs qui traitaient les peaux de chèvre de la région. A Chevreuse, on suit son cours par une agréable promenade à pied surprenant la libellule en vol, la grenouille ou la poule d'eau.

Après les Yvelines, entrée en Hurepoix, après Saint-Rémy, elle arrose Gif, Bures, Orsay, Villebon... Encaissée entre les talus, parfois bétonnés mais souvent verdoyants, elle reçoit de nombreux affluents tels le Rhodon traversant les terres de Port-Royal-des-Champs et rejoignant l'Yvette à Saint-Rémy, la Mérantaise arrivant des hauteurs de Magny-les-Hameaux, Chateaufort, alimentant des moulins toujours visibles et dits « en cascade » et terminant sa course à Gif. N'oublions pas le Rouillon, ou le Vaularon cher aux Buressois.

Dans Orsay, l'Yvette a creusé un lit argileux et de nombreux méandres sur deux kilomètres. On peut toujours se promener le long des berges lorsque cette capricieuse ne sort pas de son lit ! Et cela malgré les nombreux bassins de retenue creusés depuis plusieurs années (1970). Elle reste un élément important pour tous les habitants et rougirait d'indignation si elle entendait certains touristes ignorants, demandant son nom « Comme le prénom » ?

C'est le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (SIAHVV) qui s'occupe d'elle, régulant son cours, surveillant l'assainissement, le contrôle de la qualité de l'eau et l'entretien des berges, souvent fleuries où nichent colverts, poules d'eau. Ses eaux recèlent des poissons, petits et grands.

La qualité de l'eau est classée passable, principalement en raison de trop nombreux branchements d'assainissement d'eaux usées non conformes et qui s'y jettent malencontreusement. Il convient de rappeler que tout rejet d'eaux usées dans la canalisation réservée à l'eau



pluviale rejoint immédiatement l'Yvette sans traitement préalable, et qu'il incombe à chaque propriétaire d'assurer la conformité des branchements des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales de sa parcelle.

Cette qualité de l'eau est évaluée maintenant au moyen d'une méthode de mesures harmonisée au plan national, à l'initiative des Agences de l'Eau (SEQ EAU). L'eau est prélevée dans trois stations d'analyse en continu.



En ce qui concerne Orsay, la station d'analyse est installée dans la Maison de l'Environnement, bâtiment municipal où siège aussi l'Office de Tourisme et situé à l'emplacement de l'ancien lavoir. Malgré la qualité moyenne de l'eau, de nombreuses variétés de poissons peuplent l'Yvette. Citons par ordre décroissant : les gardons, les perches et les carpes. Pour s'en convaincre, il suffit d'assister à l'un des concours de pêche organisé régulièrement le long des stades, entre le parking des tennis et le

lac de Lozère ou encore, le lac du Mail...

Quelques couvées de colverts font la joie des enfants, toujours surpris par l'agilité des oisillons pour suivre leur mère et escalader la berge.

Notre belle Yvette après un parcours bucolique, tout de douceur et de poésie flâneuse, se pique de Culture et de Science en traversant le campus universitaire d'Orsay, elle file vers Lozère en traversant le lac nouvellement curé et réaménagé, puis Longjumeau, enfin elle rejoint l'Orge à Epinay, après cinquante kilomètres de cours.

Une femme l'Yvette ? Mais pourquoi pas. Elle en a la douceur, la vivacité, la ténacité, parfois aussi la langueur ou encore les sautes d'humeur ! Ce qui fait son charme. Elle fait même l'objet d'un concours de poésie.

© Photo : J.P. Peltier



# D'hier et d'aujourd'hui

Le Château de Corbeville sous Henri IV, gravure de Claude Chastillon, vers 1610

## Le Château de Corbeville

Il ne reste pas grand-chose, sur le territoire de l'actuelle commune d'Orsay, des grandes demeures édifiées avant la Révolution. Le château de Corbeville, qui a assez bien résisté au temps, en constitue un d'autant plus précieux témoignage. On le connaît peu car, situé dans une propriété privée, il est largement caché au regard dans son écrin de verdure. Il a été édifié vers 1520 et flanqué de ses quatre tours d'angle vers 1607. Son aspect extérieur a été assez peu modifié depuis.

Les personnages qui y ont séjourné ne manquent pas d'intérêt : Hippolyte Taine, Sully-Prudhomme, Lamartine... Mais on ne peut surtout ignorer Blaise Pascal (mort en

1662) qui y séjourna épisodiquement dans les dernières années de sa vie, à la rencontre de ses amis de Port-Royal. Rappelons-nous que ce grand génie universel a été, entre autre, le fondateur de la méthode expérimentale à la suite de Galilée, l'inventeur de la première machine à calculer, et celui qui, fait peu connu, découvrit en 1658 avant Leibniz et Newton, le calcul différentiel et intégral.

Depuis 1946, le domaine de Corbeville a été la propriété de différentes compagnies à vocation industrielle qui y ont mené des activités scientifiques et techniques. Il abrite encore actuellement le laboratoire central du groupe Thales.

Il faut espérer que cette demeure au noble passé (qui ne bénéficie malheureusement d'aucun classement particulier) soit préservée dans le futur.

Un grand merci à Chloé pour les informations.

## DU SILEX AU CYCLOTRON : LA BELLE HISTOIRE DU PLATEAU DE SACLAY

Silex trouvés dans les terres cultivées, vestiges de villas romaines à Moulon, divers témoignages de la présence des Goths et des Mérovingiens. Bref, depuis la nuit des temps, le plateau de Saclay est traversé par les hommes. L'histoire y a élu domicile. La RN 118 emprunte la voie romaine Lutèce-Chartres et a constitué l'un des chemins menant à Saint-Jacques de Compostelle.

Après le drainage bien organisé sous Louis XIV, le plateau devient Bonne Terre de France et fournit les céréales et le fourrage jusqu'à Paris.

Le plateau voit arriver au 19<sup>ème</sup> siècle l'ère industrielle et le chemin de fer : la culture maraîchère régresse lentement et les Parisiens s'intéressent davantage à la vallée. Les premières résidences secondaires apparaissent grâce à la meulière trouvée sur place. Mais, passé la seconde guerre mondiale qui a figé l'évolution de la région, c'est dans les années cinquante que le plateau va connaître une nouvelle vie. En 1948, le CNRS achète un domaine à Gif pour y installer ses chercheurs dans un cadre agréable, desservi par la ligne de Saint-Rémy. Puis, le Commissariat à l'Énergie Atomique installe le Centre d'Énergie Nucléaire sur les terres agricoles de Saclay. Viendront ensuite le centre Universitaire d'Orsay grâce à Frédéric et Irène Joliot-Curie, puis l'École Polytechnique, Supélec.

Il n'y a presque plus, aujourd'hui, de fraises ni de violettes sur les pentes des coteaux mais le blé, le maïs et la betterave occupent encore le pla-

teau. Resteront-ils ? Les techniques nouvelles et les hautes technologies bouleversent les repères naturels. Et pourtant, le public est de plus en plus nombreux à s'intéresser à l'histoire du plateau en redécouvrant ses sentiers piétonniers et les vestiges du passé. Mieux, un tourisme mêlant science, culture et environnement est en train de naître : les visites permettent désormais de découvrir le Centre d'Essais des Propulseurs, le laboratoire du LEM et ACO, le jardin botanique de l'Université, le château du CNRS, sans oublier la maison du peintre Foujita, celle du poète Charles Péguy ou les églises rurales... Mais le plateau, c'est aussi les étangs de Saclay et les oiseaux migrants, les balades au bord de l'Yvette, les bois qui constituent un véritable écrin vert.

Tout cela attire les curieux et les passionnés, les artistes et les chercheurs. Chlorophylle et matière grise, telle pourrait-être la devise de ce magnifique plateau.



## L'APA, qu'est-ce que c'est ?

**L'A.P.A. c'est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie: une prestation qui prend en charge la perte d'autonomie des personnes âgées. Mais le succès du dispositif rend son financement de plus en plus difficile. Les explications de Dominique Denis, conseiller municipal délégué aux personnes âgées.**



Dominique Denis

### Concrètement, qu'est-ce que l'A.P.A. ?

Dominique Denis : L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est destinée aux personnes âgées de 60 ans au moins qui rencontrent des difficultés pour accomplir des gestes de la vie courante. L'A.P.A. est ainsi un nouveau droit pour aider à mieux vivre, à domicile ou dans un établissement d'hébergement.

### La création de cette nouvelle prestation correspondait-elle à un véritable besoin ?

DD : Oui et dès le début elle a rencontré un franc succès. Juste un chiffre pour exemple : en 2002, 750 000 personnes en ont bénéficié. Mais le financement de cette allocation pose aujourd'hui d'énormes problèmes.

### C'est-à-dire ?

DD : Dans les différentes lois promulguées par le précédent gouvernement, la mise en place, le financement et la gestion de l'A.P.A. ont été confiés aux seuls départements. Ces derniers, très vite débordés, n'ont plus été en mesure de satisfaire toutes les demandes. Les traitements des dossiers ont pris un tel retard que la situation est devenue intenable pour les demandeurs et les associations mandataires.

### Comment donc en sortir ?

DD : Le législateur a repris en charge ce dossier. Le Parlement a adopté dernièrement une proposition de loi modifiant le volet de la loi du 20 juillet 2001 relatif au financement du dispositif. Globalement, l'Etat met en place, dès cette année, un fonds de solidarité pour les départements qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour assurer le financement de cette allocation. Par ailleurs, le Président du Conseil général disposera désormais d'un délai de deux mois, à compter de la date du dépôt du dossier de demande complet, pour notifier au bénéficiaire sa décision relative à l'A.P.A. Espérons que ces nouvelles mesures, destinées à faciliter le traitement des dossiers par les départements, permettront d'accélérer le versement de l'allocation aux personnes bénéficiaires.

Liliane May,  
présidente de  
l'Association  
d'Aide à  
Domicile.



### **Quels sont les objectifs de l'Association ?**

Liliane May : Chargée d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes ou handicapées, l'Association met à disposition de ses bénéficiaires un service d'Aides à Domicile (dénommées aussi Auxiliaires de Vie Sociale). 45 salariées prennent en charge 7 jours sur 7, le quotidien des personnes en perte d'autonomie aidées pour les nuits et gardes 24/24 par l'Association Mandataire de Maintien et de Garde à Domicile (A.M.M.G.D.).

### **Comment s'organisent les activités de l'Association ?**

L.M. : C'est une véritable petite entreprise d'une cinquantaine de salariées gérée par un service administratif de 4 personnes, dont les ressources sont constituées de la facturation des heures effectuées, complétées par une subvention d'équilibre de la commune d'Orsay et des communes sur lesquelles elle intervient.

### **La dimension humaine est-elle indispensable à cette mission ?**

L.M. : Avant tout, je voudrais souligner le dévouement et la disponibilité de toute l'équipe. L'aspect profondément humain des actes à accomplir nécessite des qualités d'écoute, une faculté d'adaptation aux situations les plus diverses et malheureusement parfois difficiles. Les personnes sont pour certaines très seules et il arrive que les visites de l'Aide à Domicile constituent le seul lien avec l'extérieur. Il ne s'agit pas seulement d'assistance technique mais aussi de confiance, de convivialité et d'attention à l'autre.

Afin d'améliorer le service rendu, l'Association assure la formation des Aides à Domicile afin de les amener au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (D.E.A.V.S) Notre objectif est de toujours mieux répondre aux attentes des bénéficiaires.

3 questions à...

# Le budget 2003 un enjeu économique

Le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, nouvellement créée le 1er janvier 2003, a voté à l'unanimité son budget en mars dernier.



Avec un budget de près de 29 millions d'euros, équilibré en dépenses et en recettes, la Communauté d'agglomération présente un profil financièrement sain : des recettes fiscales dynamiques et un endettement inexistant. Les marges de manœuvre existent pour que l'intercommunalité prenne son essor et contribue à mieux équiper les villes qui la composent.

## Comment se structure le budget ?

### 1 Les recettes budgétaires tout d'abord :

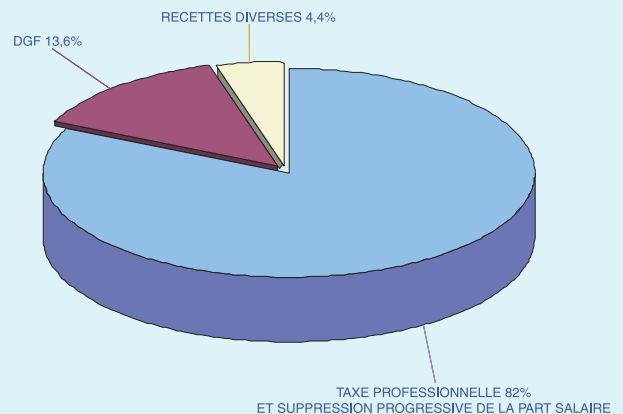
Deux particularités majeures constituent le Budget de la Communauté, appelée plus familièrement par son acronyme CAPS :

1. la taxe professionnelle des communes est levée désormais par la CAPS et cette recette représente près de 24 millions d'euros, soit plus de 80 % de son budget global.
2. la dotation globale de fonctionnement (DGF). C'est une dotation spécifique puisqu'elle est versée par l'État et sous forme bonifiée afin de permettre aux Communautés fiscalement faibles de lancer des opérations à caractère intercommunal et réaliser de ce fait des économies d'échelle. Son montant en 2003 est de 3,9 millions d'euros pour la CAPS.

Pour le reste, les recettes sont moins significatives, elles proviennent de subventions liées aux compétences exercées réellement à ce jour par la CAPS : les transports ainsi que la collecte et le traitement des ordures ménagères. Même si, pour cette dernière, c'est le Syndicat intercommunal des ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) qui assure quotidiennement le service.

Ressources de la CAPS	montant en euros	recettes globales
Taxe professionnelle	23 702 012	82 %
DGF	3 942 000	13,6%
Recettes diverses	1 261 549	4,4%
Total	28 905 561	100%

## RESSOURCES DE LA CAPS



## LA CAPS s'installe à Orsay

Installée jusqu'à présent à Gif-sur-Yvette, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay a déménagé pour s'installer à Orsay. Les bureaux sont situés au Parc Orsay-Université, 26 rue Jean Rostand, Bâtiment R, 91 893 ORSAY cedex. Tél. 01 69 18 71 71.

Les bureaux sont situés au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment et incluent une salle du conseil communautaire. Les services de la CAPS comptent 20 fonctionnaires.





# de l'intercommunalité : vital pour le territoire

## 2 Côté dépenses, priorité aux communes :

La CAPS exerce théoriquement depuis le 1<sup>er</sup> janvier de nouvelles compétences. Néanmoins, mis à part le développement des transports ainsi que la collecte et le traitement des déchets, les autres compétences nécessitent que les élus communautaires de chaque ville définissent pour chacune d'entre elles ce qui doit être assuré par la CAPS et ce qui reste aux communes. C'est pourquoi les dépenses se concentrent cette année essentiellement sur la redistribution du produit fiscal aux communes.

En effet, comme le montrent les graphiques, la CAPS n'ayant pas encore défini ce que sera sa politique d'investissement, il est normal de redonner le montant que les communes auraient dû toucher en matière de taxe professionnelle en 2002. C'est ce que l'on appelle l'Attribution de compensation (AC).

Certes, ce n'est pas une recette dynamique puisqu'elle est figée sur les bases de 2002 et ne peut théoriquement pas évoluer, même si la fiscalité des entreprises augmente d'une année sur l'autre.

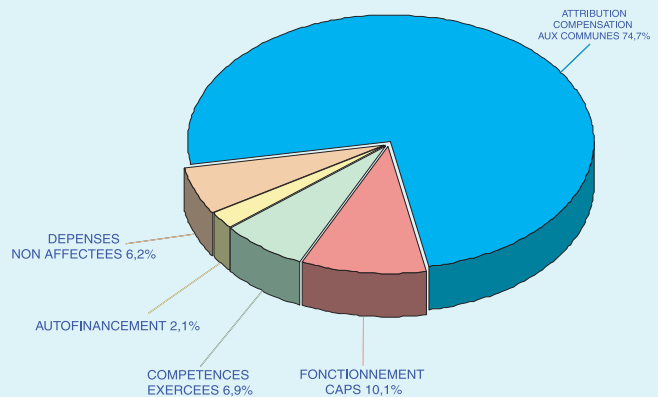
Cette AC, d'un montant de 21,5 millions d'euros, représente près de 75% des dépenses de la CAPS.

Pour que les communes ne soient pas financièrement asphyxiées (des dépenses qui augmentent et des recettes qui stagnent), il est impératif que la CAPS réalise rapidement un programme d'investissement pour le compte des communes qui la composent. Ainsi cette substitution intercommunale leur permettra d'éviter des bouclages budgétaires difficiles dans les années futures.

Nous retrouvons 2,9 millions d'euros de charges de fonctionnement, qui assurent une autonomie de fonctionnement à cette structure (personnel, charges courantes, etc.). Les compétences effectivement assurées aujourd'hui par la CAPS représentent 2 millions d'euros.

Dépenses de la CAPS	montant en euros	dépenses globales
Attribution de compensation aux communes	21 584 169	74,7%
Fonctionnement CAPS	2 914 523	10,1%
Compétences exercées	1 992 563	6,9%
Autofinancement	617 150	2,1%
Dépenses non affectées	1 797 156	6,2%
Total	28 905 561	100%

## DEPENSES DE LA CAPS



Enfin, l'autofinancement de la CAPS est résiduel. Son montant est appelé à augmenter suivant le rythme des investissements décidés par l'intercommunalité. Les dépenses non affectées, en fonction des décisions prises par le Conseil communautaire, permettront la réalisation d'investissements majeurs pour l'avenir des communes.

## 3 Les incidences fiscales pour Orsay lors de la création de la CAPS :

Si la CAPS reverse cette année le montant de taxe professionnelle qu'aurait dû percevoir Orsay en 2002, il y aura néanmoins un différentiel. Puisque la CAPS ne lève plus d'impôt sur les ménages, elle va diminuer la compensation communale du montant qu'elle aurait dû percevoir. Même principe concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères. Aussi lors du Conseil municipal de mars dernier, la commune a dû augmenter les taux des taxes-ménage, d'une part pour neutraliser ces prélèvements opérés par la CAPS, et d'autre part, pour compenser fiscalement le départ de Pfizer, non assuré par la CAPS aujourd'hui.

Passer des vacances agréables à Orsay, c'est tout à fait possible ! Bien des aspects de notre ville nichée dans la verdure, rafraîchie par une rivière aux berges accueillantes, invitent à prendre le temps de vivre.... Ce dossier présente l'ensemble des services et activités à disposition des Orcéens, qu'il s'agisse de loisirs pour petits et grands, d'activités sportives, ou de tourisme à Orsay et dans ses environs. Vous trouverez des informations précises auxquelles vous référer que vous ayez besoin de l'aide du Service Emploi de la Mairie, des horaires des Bibliothèques ou encore de l'adresse de la boulangerie ouverte en Août. Bonnes vacances à Orsay !

# Un été



## fermetures

des boulangeries d'Orsay cet été

### CENTRE

**Au Duc d'Orsay**, 14 rue Boursier : du 3 au 31 juillet

**Boulangerie Travers**, 12 rue Boursier : du 2 au 30 juillet

**La Chocolatine**, 55 rue de Paris : du 4 août au 2 septembre

**Croq'Vite**, 39 boulevard Dubreuil : du 2 au 31 août

**Pain et Friandises**, Galerie marchande Franprix : du 1<sup>er</sup> au 24 août

### GUICHET

**Boulangerie Grosset**, 47 rue Charles de Gaulle : du 5 août au 1<sup>er</sup> septembre

**Pâtisserie du Guichet**, 2 bis rue de Verdun : du 14 juillet au 18 août

### MONDETOUT

**Boulangerie Fermin**, 20 rue des Pâquerettes : du 29 juillet au 26 août

**Dépôt de pain** : **A la brasserie du Marché à Mondétour** du mercredi 30 juillet au dimanche 3 août et à la **Mairie Annexe de Mondétour** : du lundi 4 août au mardi 26 août, de 8h30 à midi (samedi de 9h à midi).

les boulangeries

## les services de la mairie

### Jeunesse

Tout au long de l'été, le service jeunesse propose : **Un planning d'animations**, ouvert aux jeunes Orcéens âgés de 5 à 18 ans : activités sportives (foot, tennis, basket, piscine à vagues, VTT...) ; sorties culturelles au cinéma, à la Cité des Sciences, au jardin d'acclimatation... et divers ateliers.

Inscriptions et renseignements auprès des animateurs au **01 60 92 58 89**.

### Internet

**Tous les mardis du mois de juillet**, l'Espace Jeunes Multimédia accueillera les Orcéens âgés de 7 à 77 ans pour des initiations à Internet, des séances gratuites d'auto-formation à des logiciels de bureautique, une aide personnalisée pour la rédaction des curriculum vitae et lettres de motivation...

**Une informatrice sera présente pendant les horaires d'ouverture de l'Espace Jeunes Multimédia : du lundi au vendredi de 13h à 18h.**

### Bibliothèques

Pendant le mois d'août, les bibliothèques et la discothèque seront ouvertes à des jours et des horaires aménagés. Elles mettent à votre disposition des romans, des documentaires (notamment des guides de voyages), des revues, des disques, des bandes

dessinées, des livres pour les enfants... de quoi vous détendre et vous informer pendant les vacances.

**Le Guichet** : **mardis 5, 12, 19 août de 14h30 à 18h30.**

**Le Centre** : **mercredis 6, 13, 20 août de 14h30 à 18h30.**

**Mondétour** : **vendredi 8, 22 août de 14h30 à 18h30.**

### Enfance

**Centre** : ouvert les 2 mois juillet et août. **Tél. : 01 64 46 29 01.**

**Mondétour** : ouvert les 15 premiers jours de juillet, puis fermé jusqu'à fin août.

**Tél. : 01 69 28 83 06.**

**Maillecourt** : ouvert les 2 mois juillet et août. Le Guichet est regroupé avec Maillecourt. **Tél. : 01 60 10 43 58.**

**C E S F O** : ouvert le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.

**Tél. : 01 69 15 55 33.**

### Crèches

collectives du Parc (01 60 92 80 10) et de la Farandole (01 69 07 74 24), la crèche familiale (01 60 92 80 11) seront ouvertes sans interruption au mois de juillet et août.

Aux heures d'ouverture habituelle : de 7h15 à 18h45 du lundi au vendredi en juillet et en août

**Le centre multi-accueil «Le Petit Prince» à Mondétour (01 60 92 39 60)**

# à Orsay



sera fermé entre le 04 et le 28 août, les enfants présents seront accueillis à la crèche collective du Parc, au Centre.

**La halte-garderie du Centre «La Boîte à Coucou» (01 60 92 80 15)** sera fermée entre le 28/07/2003 et le 24/08/2003.

## Emploi

Vous êtes demandeur d'emploi ? Vous restez à Orsay cet été ? Alors, n'attendez pas le mois de septembre pour préparer vos dossiers de candidature. Le service vous permet de rencontrer gratuitement, et ce toute l'année, un conseiller Emploi pour vous guider dans votre recherche : aide à la rédaction de curriculum vitae, de lettres de motivation, conseils sur l'attitude à tenir lors des entretiens... Un poste informatique est par ailleurs dorénavant à votre disposition pour rédiger vos CV. Le service organise également deux fois par an des sessions de Technique de Recherche d'Emploi (simulations d'entretien, conseils pratiques, échanges avec d'autres demandeurs d'emploi...). Consultez les offres d'emploi en mairie, mairie annexe, Espace Jeunes Multimédia et sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr).

**Contact : Emmanuelle Delouis :**  
01 60 92 80 71 et par le mèl :  
[serviceemploi@mairie-orsay.fr](mailto:serviceemploi@mairie-orsay.fr)

**Attention : le service emploi sera fermé du 4 août au 15 août (réouverture le lundi 18 août).**

## Piscine

Horaire d'ouverture de tous les bassins :  
**Du lundi au vendredi de 10h à 19h30**  
**Le samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h30 - Tél. : 01 69 28 75 83**

Tarifs : Jeunes Orcéens (- de 18 ans)

et étudiants : 2,30 €

Jeunes non Orcéens (- de 14 ans) : 2,30 €

Adultes Orcéens (18 ans et +) : 5,50 €

Adultes non Orcéens (14 ans et +) : 5,50 €

Le Club Athlétique d'Orsay organise un entraînement de natation les mardis et jeudis matin de 7h00 à 8h30 -

**Tél. : 01 69 28 19 90**

## Personnes âgées

**Le restaurant de la résidence des personnes âgées (RPA)** avenue St-Laurent est ouvert tout l'été. Les personnes de plus de 65 ans peuvent venir y déjeuner du lundi au vendredi à 12h ; il leur est recommandé de téléphoner avant au **01 69 28 48 14 pour réserver.**

De même, **le service des repas à domicile fonctionne tout l'été ;** se renseigner pour avoir des précisions complémentaires au **01 69 28 48 14.**

## les associations d'Orsay cet été

→ **Le Club de Go** fonctionne tout l'été, le mercredi soir à partir de 20h30.

**7 bis avenue St Laurent.**

→ **Le Club de Bridge** fonctionne aussi tout l'été pour les tournois et les parties libres. Les permanences ont lieu les mardis et vendredis à partir de 14h et les mercredis et samedis à partir de 20h30.

**12 passage du chemin de fer, résidence L'Esplanade.**

→ **La salle des Amis de Mondétour** reste ouverte les mardis et vendredis de 14h à 18h. C'est un lieu agréable pour participer à des jeux de société. La permanence a lieu le jeudi matin.  
**Tél. : 01 69 07 33 89.**

→ **Orsay Nature** propose des activités tout le mois de juillet avec un programme spécial "vie du sol" les mercredis 2, 16 et 30 juillet. La permanence a lieu les mardis et mercredis de 13h à 14h.

**Bâtiment 304 du Campus d'Orsay.**

→ **L'A.A.P.P.M.A.** (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) organise une pêche, ouverte 1/2 heure avant le lever du soleil jusqu'à 1/2 heure après le coucher du soleil.

Prix : 5 € la journée au lac du Mail.

**Tél. : 01 60 14 12 54.**

→ **E.T.O.** (École de Tennis d'Orsay) organise des stages jeunes et adultes pendant 5 jours (du lundi au vendredi). Prix : 140 € jusqu'à 18 ans, 200 € après 18 ans. Possibilité de tournois le week-end. Contacter : M. Chambord.

**Tél. : 01 69 41 85 31.**

→ **T.C.O.** (Tennis Club d'Orsay) : terrains à disposition. Possibilité de tournois par l'intermédiaire de l'Espace Jeunes Multimédia. **Tél. : 01 69 28 46 59.**

→ **M.J.C.** (Maison des Jeunes et de la Culture) : atelier vidéo la 1ère quinzaine de juillet (réalisation de courts métrages). Ouvert à tous à partir de 12 ans. **Tél. : 01 69 28 83 16.**

→ **Cinéma Jacques Tati** : ouvert durant le mois de juillet. Programmation courante. Fermé du 29 juillet au 26 août. **Tél. : 01 69 82 97 86.**



# Tourisme et loisirs à Orsay et dans ses environs

L'été et les vacances peuvent être une excellente occasion de découvrir le très beau patrimoine et les nombreux lieux de loisirs de notre région.

## Musées et collections

**Bièvres** présente dans son **Musée de la Photographie** des collections exceptionnelles. Si vous êtes à Bièvres, profitez-en pour faire un petit tour au **moulin de Vauboyen**, transformé en centre artistique et culturel, puis poussez un peu plus loin jusqu'au **château des Roches, maison littéraire de Victor Hugo**. A **Villiers le Bâcle**, vous pourrez visiter, sur rendez-vous, la **maison atelier de Fujita**. Et le **Musée de la Toile de Jouy** à **Jouy-en-Josas** mérite un détour.

## Les loisirs

Citons quelques possibilités : • La base régionale de plein air et de loisirs de Draveil. • «Le port aux cerises» offre des activités multiples, poney, ping-pong, voile, pédalo ainsi que de nombreuses attractions comme le manège, le mini golf ; une journée agréable à passer la base comportant des buvettes, de la restauration et des aires de pique-nique. • Poney club de la Grange aux moines à Saint-Jean de Beauregard (01 60 12 22 79) • Poney-club de la Grange-Martin à Gif-sur-Yvette (01 69 07 51 10)



Le poney, ami des enfants

## Églises et cimetières

Là, la liste est trop importante pour se permettre de citer tous les lieux. De façon éclectique, indiquons malgré tout, dans le domaine de l'architecture contemporaine, la cathédrale d'Evry et comme charmante promenade un peu mélancolique, l'église orthodoxe et le cimetière russe de Sainte Geneviève des Bois.

## L'Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse

est à votre disposition pour vous donner toutes les informations que vous souhaiteriez avoir.

17 rue de l'Yvette. Tél. : 01 69 28 59 72.

Ouvert tout l'été sauf du 11 au 17 août.

Voici déjà quelques idées qui vous sont proposées :

### → L'Essonne des jardins

Vous pourrez découvrir des monuments, propriétés et châteaux, et vous promener dans de beaux parcs dont certains offrent des attractions.

→ **Le domaine de Courson** à Courson-Monteloup est ouvert les dimanches et jours fériés. Il possède un château du 17<sup>ème</sup> siècle et un magnifique parc avec des espèces rares d'arbres et d'arbustes à fleurs.

→ **Le château et le parc de Saint Jean de Beauregard** est ouvert aussi les dimanches et jours fériés : château, communs, magnifique pigeonnier et parc avec un jardin potager du 17<sup>ème</sup> siècle.

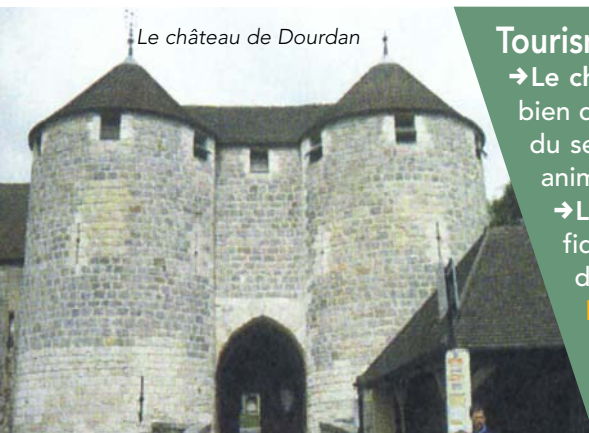
→ **Le Domaine départemental de Chamarande** est ouvert tous les jours avec des animations dans le parc le dimanche après-midi. En juillet, ce sera une invitation à la danse autour de voyages chorégraphiques. En août, les vendredis soirs auront lieu des séances de cinéma en plein air. Et le dimanche 3 août, un spectacle surprise débutera à 15h30.

→ **Le parc de Jeurre à Morigny-Champigny** présente une grande originalité avec un ensemble remarquable de monuments appelés «fabriques» créés pour l'embellissement d'un parc conçu comme un jardin naturel.

→ **Une visite au Château de Breteuil** s'impose : petit paradis pour les enfants qui découvriront les personnages des contes de Perrault. Ravissantes promenades dans le parc.

→ **Le Château de Dampierre** ouvre les portes du parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse. Le majestueux château construit sur les plans de Jules Hardouin Mansart est entouré d'un parc à la française avec bassins et cascade. Des aires de pique-nique et de jeux sont à la disposition des promeneurs.

Le château de Dourdan



## Tourisme et châteaux forts

→ Le château de Dourdan est le prototype même du château fort et fera rêver bien des enfants ! Le dimanche 20 juillet aura lieu un spectacle autour de la vie du seigneur au moyen âge et le dimanche 24 août, trouvères et troubadours animeront les vieux murs.

→ Le château de la Madeleine sur les hauteurs de Chevreuse offre un magnifique panorama sur toute la vallée. Une belle restauration entreprise ces dernières années permet de reconstituer l'atmosphère de l'époque.

**Bien sur ceci n'est pas exhaustif, alors allez vite vous renseigner et prendre de la documentation à l'Office du Tourisme.**

**Il a parfois été reproché aux laboratoires et centres de recherche universitaires d'Orsay et des environs de ne pas suffisamment travailler en commun, monter des collaborations, voire de ne pas assez se rencontrer, échanger. Ce grief apparaît de moins en moins justifié au regard des nombreuses collaborations qui se nouent depuis quelques années autour de projets de formation, de recherche et de transfert technologique, dans la région. Parmi celles-ci, le tout nouveau Pôle commun de recherche en informatique (PCRI).**

**C**entre de recherche de niveau mondial, le PCRI regroupe des équipes issues de l'Université Paris-Sud, de l'École polytechnique, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA) : bientôt trois cents chercheurs, dont une centaine de doctorants. Deux sites accueilleront les scientifiques, sur le campus d'Orsay près de l'IUT, et à Polytechnique. Marie-Claude Gaudel, directrice du PCRI, justifie cette double localisation par le souci de ne pas couper la recherche de son vivier naturel, les étudiants, et plus précisément les jeunes doctorants brillants.

Les laboratoires impliqués dans le projet, avec des équipes dont la moyenne d'âge se situe autour de la trentaine, comptant une bonne proportion de femmes, peuvent faire état d'une solide tradition d'excellence au niveau mondial. Les principaux axes de recherche concernent des domaines aussi variés que la sécurité des cartes à puces, l'aide à la navigation sur le Web, l'informatique graphique, la bio-informatique, la programmation sur machines ultra-rapides, l'informatique embarquée (logiciels de commande des systèmes dans le TGV, Airbus, Ariane, les satellites...). Les recherches menées se situent ainsi sur le terrain de l'interdisciplinarité, mettant à contribution des équipes de mathématiques appliquées, de physique, de biologie.

L'industrie sera naturellement au centre de l'activité du PCRI. Les laboratoires n'ont pas attendu cette collaboration pour développer la pratique de l'associa-

## ORSAY, LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE PASSE A LA VITESSE SUPÉRIEURE

tion avec des industriels en vue de répondre à des appels d'offres européens ou mondiaux. Le budget de fonctionnement du plus important d'entre eux, le laboratoire de recherche en informatique d'Orsay (LRI), est d'ores et déjà constitué à 60 % de ressources extérieures. Les équipes doivent emménager dans leurs nouveaux locaux en 2005.

Aujourd'hui est en train de se construire à Orsay un pôle de recherche en informatique calibré pour soutenir la compétition mondiale au plus haut niveau, par la taille du regroupement constitué, la pertinence des

thèmes de recherche, l'impact prévu des relations industrielles, le flux des doctorants formés. Orsay continue ainsi dans sa tradition de pépinière scientifique nationale, d'où sont issus les chercheurs de haut niveau qui demain vont essaimer sur tout le territoire et porteront l'image de la France dans le monde.

J.P. Jouannaud (LIX), Cl. Puech (FUTURS),  
M. Beaudouin-Lafon (LRI), M.C. Gaudel (LRI)



# Police Municipale et Police Nationale à votre service

L'équipe de la Police Municipale

De gauche à droite : Yvon Breillot, Christophe Porré, Frédéric Dautais, Muriel Dubois, Robert Charron, Marc Ferrand, Marie-José Bousquet, Sébastien Munch, Sylvie Galaup.



L'équipe de la Police Municipale, sous la responsabilité de Muriel Dubois, brigadier-chef principal, se met au service des Orcéens pour accomplir de multiples missions. Qu'il s'agisse de la surveillance des entrées et sorties d'établissements scolaires, du contrôle de la circulation et du stationnement, de problèmes d'atteinte à la tranquillité publique, elle est chargée d'assurer le bon ordre et la salubrité publics. Elle a pour mission spécifique l'application des pouvoirs du Maire.

Le Poste de Police (**14, avenue Saint-Laurent**) accueille le public du lundi au vendredi **de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**.

En dehors de ces horaires, les policiers municipaux effectuent de l'îlotage en Centre Ville et patrouillent. On peut les joindre à tout moment au **06 64 44 31 83**.

## Opération Tranquillité Vacances :

Chargée de la sécurité des citoyens et de leurs biens, le service de la Police Municipale de la commune d'Orsay travaille de façon autonome et complémentaire par rapport à la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale. Durant la période estivale, du 15 juin au 15 septembre, le service de la Police Municipale assure la surveillance des pavillons, dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances. Un formulaire est à remplir avant chaque départ au poste de la Police Municipale situé au 14 avenue Saint Laurent à Orsay. Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre au 01 64 46 00 00.



**Jacques-Antoine Sourice,**  
Commissaire  
Divisionnaire  
du District de  
Palaiseau

Comment est organisée la Police Nationale en Essonne ?

Il faut savoir que la Police Nationale a ses propres échelons administratifs. L'Essonne est divisée en districts puis, à l'échelon inférieur, en circonscriptions. L'Essonne compte 13 circonscriptions. Une circonscription comprend une ou plusieurs communes et est représentée par un commissariat et par plusieurs implantations territoriales.

Concernant la circonscription de Palaiseau ?

La circonscription de Palaiseau comprend 7 communes et regroupe plus de 110 000 habitants. Elle englobe Palaiseau bien sûr, siège du Commissariat central, Orsay, Bures, Les Ulis, Verrières-le-Buisson, Bièvres et Igny. Pour être complet, la circonscription, outre Palaiseau, possède 3 implantations locales : Orsay, Verrières et Les Ulis.

Comment fonctionne la circonscription dont Orsay fait partie ?

Il y a en tout 195 personnes qui y travaillent, personnel administratif compris et je suis responsable de la circonscription et du district de Palaiseau depuis octobre 2002. Auparavant, j'étais en poste à Antony, dans les Hauts-de-Seine.



**Veronique Jacob,**  
Commissaire  
de la  
circonscription  
de Palaiseau

Madame le Commissaire, présentez-vous...

Je suis Commissaire de la circonscription de Palaiseau depuis décembre 2002, en provenance de Paris où j'ai exercé différentes responsabilités, notamment au sein de la Police urbaine de proximité.

Quel est l'état de la délinquance à Orsay ?

Orsay n'est pas une ville sensible à proprement parler. Toutefois, nous assistons ici à une délinquance de voie publique : vols ou dégradation de voitures, vols de portable, insécurité dans les gares RER, multiples tags. Il faut préciser que cette petite délinquance, justement par la présence de deux gares à Orsay, est généralement importée et également liée à la présence des gens du voyage.

Un mot sur la période estivale qui s'annonce ?

Les effectifs de Police en région parisienne vont, à cette période, diminuer afin de renforcer la présence policière dans les zones de tourisme estival. Mais, nous resterons vigilants et assurerons comme chaque année, l'Opération Tranquillité Vacances (voir encadré).

# Les 2 gares d'Orsay vont faire peau neuve



*Guy Aumette, Maire-Adjoint, chargé des Transports, des Relations avec les syndicats et de l'Éclairage public.*

## **Concrètement, combien va coûter le projet de réaménagement de ces deux pôles d'échange ?**

Guy Aumette : Le coût global avoisine les 12,5 millions d'euros. Mais nos partenaires, à savoir l'Etat, la Région, le Département de l'Essonne, le Syndicat des transports d'Ile-de-France et la RATP financent la presque totalité du projet : 11,3 millions d'euros très exactement. Le reste, à peu près 1,2 millions d'euros, est à la charge de la Commune d'Orsay et de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay.

## **Ce projet associe donc l'ensemble des partenaires directement impliqués ?**

GA : Absolument. Il faut savoir, en outre, que ce projet est coordonné par un bureau d'études, filiale de la RATP. Il bénéficie également du soutien des exploitants de transport en commun, des Maires des villes voisines, des associations concernées et des instances de la faculté d'Orsay.

## **Quelles sont les grandes étapes du projet ?**

GA : Cette année marque le lancement des études de définition et des acquisitions foncières pour le Guichet ainsi que la phase de consultation des habitants, prévue dès septembre prochain. Les travaux commenceront en 2004 avec la réalisation de la gare routière et les aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Le réaménagement des espaces publics et la mise en place de l'information multimodale au Guichet auront lieu dès 2005. Les travaux à la gare Orsay-Ville s'étendront de 2006 à 2008 avec, dans l'ordre, le réaménagement de la gare, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la réalisation de la gare routière sur le parvis et la mise en place, là aussi, de l'information multimodale.



*Orsay-Ville : revalorisation du parvis de la gare routière d'Orsay-Ville.*

**Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain d'Ile-de-France, la Commune d'Orsay a lancé avec ses partenaires (État-Région et Syndicat des Transports en Ile-de-France) un projet de valorisation et de requalification des deux «pôles d'échange» que sont les gares RER Orsay-Ville et Le Guichet. Explications.**

Dans quelques années, les deux gares d'Orsay auront changé de visage. L'objectif des projets, actuellement en phase d'étude de faisabilité, portera sur quatre volets importants : l'amélioration et la sécurisation des conditions d'accueil des voyageurs, l'organisation fonctionnelle des sites, la requalification des espaces publics dans et aux abords des gares et la recherche d'une meilleure articulation avec leur environnement proche.

**La gare du Guichet :** première gare concernée en terme d'échéancier (2004-2005), la gare du Guichet verra ses abords complètement retraités : carrefour des rues du Guichet, de Verdun et de Versailles, embellissement de la place de la bibliothèque. Une

place importante sera consacrée à la question des circulations douces aux abords de la gare ; l'effort portera plus particulièrement sur une meilleure organisation des flux entre piétons, vélos et voitures afin de respecter davantage l'environnement immédiat (zone résidentielle, école maternelle, bibliothèque, commerces, stationnement,...).

Enfin, un terminal de six quais de bus est prévu le long de la voie Louise Weiss, afin d'améliorer la sécurité des voyageurs ainsi que les conditions de circulation et de stationnement autour des équipements publics et des commerces du site. →

**La gare d'Orsay-Ville (2006-2008) :** cette gare se verra dotée d'un nouveau parvis. La gare routière sera totalement réaménagée ainsi que le bâtiment voyageurs sans oublier la mise en accessibilité du site pour les personnes à mobilité réduite.

La réorganisation de ces deux pôles d'échange s'accompagnera, bien entendu, d'une signalétique et d'une information des voyageurs multimodale (horaires train RER / gare routière).

Toutefois rien ne peut se faire sans une prise en compte globale des problèmes liés à la sécurité des piétons et au respect de l'environnement. Ainsi, cette réorganisation s'insère-t-elle dans une vaste et ambitieuse réflexion sur les circulations douces et les cheminements piétonniers dans toute la Commune. Ce projet en cours d'étude, mené en concertation avec la Région Ile-de-France, le Département et la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, sera relié également aux aménagements prévus dans le cadre du Plan de Déplacement Écoles engagé par la Mairie d'Orsay depuis 2003.

## Bruits, tondeuse, feux... et bon voisinage



*L'arrivée des beaux jours : équilibre entre bon voisinage et nuisance sonore*

**L'arrivée des beaux jours incite à profiter de son jardin et de la vie à l'extérieur, mais les nuisances sonores ou olfactives s'en ressentent davantage. Tout le monde doit pouvoir profiter d'une certaine tranquillité et de son cadre de vie : cela passe donc par un respect mutuel.**

→ Il est très vivement recommandé de limiter l'usage des **tondeuses à gazon** ou des engins bruyants de jardinage et de bricolage aux périodes ci dessous :

**les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 19h,**

**les samedis de 9h à 12h et de 16h à 19h,**

**les dimanches et fêtes de 10h à 12h.**

→ **Les aboiements intempestifs d'animaux** peuvent constituer un trouble anormal de voisinage. Il est donc conseillé de munir les chiens de colliers anti-aboiements (à la citronnelle), de les dresser ou de les faire garder en l'absence des maîtres. En effet, l'article R.48-2 du Code de la Santé Publique et 1384 du Code Civil engage la responsabilité des personnes qui ont en garde un animal si elles ne font rien pour faire cesser les nuisances.

→ **Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit (art. 84 du règlement sanitaire départemental)**, cela concerne donc les feuilles, les herbes et les branchages des jardins. A la place, vous pouvez disposer de sacs gratuits en papier biodégradable, collectés toutes les semaines ou d'éco-composteurs à commander en mairie. Les "barbecues" ne sont bien évidemment pas concernés par cette interdiction mais il est conseillé de prendre toutes dispositions nécessaires pour ne pas incommoder ses voisins.

→ **En copropriété**, le son des appareils ménagers, les bruits transmis par les planchers ou émis dans la cage d'escalier doivent être modérés, de jour comme de nuit.

Et comme le dit si bien la charte de bon voisinage du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit :

**«La vie est faite tout autant de respect que de tolérance».**



*Le Guichet : Rue Louise Weiss  
Emplacement du futur terminal bus  
de la gare routière*



Les mois de juillet et d'août vont être l'occasion pour la Mairie d'engager d'importants travaux. Au menu, entre autres, le début des travaux de voirie à Mondétour, de l'avenue des Lacs et de la rue du Parc ou encore l'extension de l'école maternelle de Maillecourt... Détails.

## Centre

### VOIRIE

- **L'avenue des Lacs et la rue du Parc**

A la suite de la réunion de présentation, organisée par la Mairie, le 20 mai dernier, les projets de travaux ont été définitivement arrêtés en concertation avec les riverains :

- **réfection de la chaussée, des trottoirs et des réseaux eaux usés et eaux pluviales,**
- **renovation de l'éclairage public,**
- **mise en souterrain des réseaux EDF et France Télécom.**

A noter que la vérification de la conformité des réseaux EU/EP chez les particuliers a été confiée à l'association PACT-ARIM, qui se chargera, s'ils ne sont pas conformes, d'élaborer un projet de mise en conformité, de les assister lors du choix d'une entreprise et de les aider à établir un dossier de demande d'aides

auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les travaux de l'avenue des Lacs dureront 7 semaines (coût de l'opération 550 000 €).

Ceux concernant la rue du Parc commenceront dès la rentrée de septembre et s'étaleront sur 7 mois environ, hors intempéries (2 300 000 €)

- **Le Lac du Mail**

Mise en place d'un sol souple, d'une clôture autour de l'aire de jeu et de nouveaux jeux.

Les travaux qui ont commencé à la mi-mai, s'achèveront à la fin du mois de juin (30 000 €).

### BÂTIMENTS

- **L'école maternelle du centre**

Reprise du sol souple, pose d'un nouvel élément de jeu et pose d'un nouveau wagon.

Les travaux s'étaleront sur les mois de juillet et août (15 000 €).

## Le Guichet

### VOIRIE

- **Travaux de gaz rue de Versailles (de la gare au sentier de la voie verte)**

Remplacement d'une canalisation et reprise de branchements des particuliers : les travaux débiteront fin juin et s'étaleront sur deux mois.

- **Travaux de gaz rue de Lozère (du Pont de Pierre à Palaiseau)**

Remplacement de la canalisation de distribution de gaz et reprise des branchements des particuliers : les travaux doivent se terminer à la fin du mois de juin. Ces travaux sont entièrement payés par GDF.

### BÂTIMENTS

- **Extension de l'école maternelle Maillecourt**

Création de deux dortoirs et de sanitaires (155 m<sup>2</sup>), Couverture du patio pour agrandir les espaces de jeux (35 m<sup>2</sup>).

Mise en place d'un jeu de cour avec sol souple  
Ces travaux, en cours, seront achevés à la fin du mois d'août (595 000 €).

- **L'école maternelle du Guichet**

Réfection complète de la cour.

Mise en place d'un jeu sur sol souple.

Les travaux dureront tout le mois de juillet (60 000 €).

## Mondétour

### VOIRIE

- **Les grands travaux de voirie à Mondétour**

Deux réunions d'information, organisées par la Mairie, ont eu lieu le 10 décembre 2002 et le 13 mai dernier, pour présenter les grands objectifs et le calendrier concernant les travaux de voirie et réseaux prévus pour les prochaines années à Mondétour. La première tranche commencera en septembre prochain et concernera l'avenue des Bleuets (entre l'avenue d'Orsay et l'avenue des Pierrots) et l'avenue de l'Épargne dans sa totalité. Les travaux envisagés sont identiques à ceux du boulevard de Mondétour et dureront près d'un an, enfouissement des réseaux compris (2 200 000 €).

- **Travaux de gaz et d'électricité rue de Monthléry (du viaduc à la rue des 3 Fermes)**

Gaz de France, à la demande de la Mairie, entreprend la création d'une canalisation de gaz : les travaux commenceront fin juin et dureront près de deux mois. Financement GDF à 100 %.

### BÂTIMENTS

- **Groupe scolaire de Mondétour :**

Création d'un éclairage public à l'extérieur (côté entrée avenue de Montjay) : les travaux dureront 3 semaines (16 000 €).

## Séance du 12 mai 2003

### → Affaires scolaires

Les projets de centres de vacances à la Plaine-sur-Mer, Entre-les-Fourgs, Malbuisson, St-Cyr-sur-Mer et Aubette en Sologne ont été approuvés et la participation de la commune a été fixée en fonction des quotients familiaux. De plus, le règlement intérieur des CLM a été modifié, il sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2003.

### → Jeunesse

Les participations financières des familles ont été adoptées, d'une part, pour les sorties des jeunes et enfants d'ORSAY : Exemples : patinoire - 2 €, musée - 2,50 € et d'autre part, pour les mini-séjours à Camaret-sur-Mer, Fos-sur-Mer et Guérande.

### → Sport

Les tarifs du Centre Municipal d'Initiation Sportive et de la location du stade nautique municipal augmentent de 5 %.

### → Services Techniques

- Le Maire a été autorisé à signer les marchés de travaux (lots n°3, 4 et 8) afférents à l'opération d'extension de l'école maternelle de Maillecourt.
- Dans le cadre de mise en conformité des installations d'assainissement en partie privative, la commune a sollicité des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.
- Le déclassement partiel de la ruelle des Saules a été approuvé suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur.

### → Finances

- La délibération n°2003-37 relative au vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de l'exercice 2003 a été rapportée et des nouveaux montants des impôts à lever (correspondant aux frais d'investissement du SICOMU, du SIPA et du SIEVYB) ont été approuvés.
- La délibération n°2003-49 relative aux contributions communales aux budgets hydraulique et de fonctionnement du SIAHVY a été rapportée. Ces contributions ne seront pas fiscalisées.

### → Affaires culturelles

Le montant du legs attribué à la «Rosière 2003» a été fixé à 1000 €.

### NAISSANCES

**Killian Ribeiro**, né le 31 mars / **Alexis Miller**, né le 1<sup>er</sup> avril / **Arnold Merlot**, né le 1<sup>er</sup> avril / **Ivan Buret**, né le 4 avril / **Jade Reynaud**, née le 4 avril / **Mathieu Person**, né le 8 avril / **Raphaël Talour**, né le 10 avril / **Marie Chadoutaud**, née le 15 avril / **Mathis André Ange Quéro**, née le 18 avril / **Johann Genot**, née le 22 avril / **Paul Thomas Prin**, né le 22 avril / **Manon Bésamat**, née le 24 avril / **Molèque Chouayekh**, née le 25 avril / **Alison Gace**, née le 7 mai / **Kilpéric Courilleau**, né le 12 mai / **Alexandre Valarcher**, né le 13 mai / **Julie Gourou**, née le 13 mai / **Solène Océane Hébert**, né le 14 mai / **Titouan Godard**, né le 13 mai / **Maxime Antoniotti**, né le 15 mai / **Kilian Wahbi**, né le 17 mai / **Malo Roussel**, né le 17 mai / **Basile Massimino**, né le 19 mai / **Lou Archambault**, née le 19 mai / **Amélie Jung-Muller**, née le 19 mai / **Clémence Lauriat**, née le 2 juin.

### MARIAGES

**Mounier Hugues et Trabelsi Amélie**, le 5 avril / **Dupré Ludovic et Courtois Sidonie**, le 12 avril / **Fischmeister Rodolphe et Pages Frédérique**, le 26 avril / **Gilquin Ferdinand et Guyot Françoise**, le 3 mai / **Clec'h Jérôme et Haloua Nadia**, le 7 mai / **Fenneteaux Nicolas et Trauchessec Muriel**, le 10 mai / **Briand Jean-François et Suleau Audrey**, le 10 mai / **Adoux Benjamin et Barthlen Caroline**, le 10 mai / **Chamtouri Sami et Toulzac Agnès**, le 17 mai / **Faucon Christian et Guichou Corinne**, le 17 mai / **Chamtouri Sami et Toulzac Agnès**, le 17 mai / **Faucon Christian et Guichou Corinne**, le 17 mai / **Mora Christophe et Sacquin Sophie**, le 24 mai / **Mafuene Nambakasa et Kidiamene-Yanga Maryvone**, le 24 mai / **Bouyssou Alexandre et Mahé Dominique**, le 7 juin / **Bod Billy et Deman Isabelle**, le 7 juin / **Martinerie Jean et Kulawik Ursule**, le 7 juin / **Popescu Alexandre et Argeseanu Irina**, le 7 juin / **Lobbé Julien et Garriga Annie**, le 7 juin.

### DECES

**Meyer Francine**, le 16 mars / **Bergeret Paulette**, le 21 mars / **Areas Jean-Pierre**, le 5 avril / **Zwobada Monique**, le 11 avril / **Martini Roger**, le 12 avril / **Duc Fernand**, le 13 avril / **Lacroix Suzanne**, le 13 avril / **de Bont Renée**, le 15 avril / **Chioccarello Bonifacia**, le 8 mai / **Morozowski Halina**, le 11 mai / **Dumeige Blanche**, le 12 mai.

## distinction

Toutes nos félicitations à **Philippe Pichois**, traiteur et charcutier établi à Orsay depuis 25 ans. Il vient d'être récompensé dans la Sarthe lors du 36<sup>ème</sup> concours national des meilleures rillettes de Mamers en obtenant la médaille de bronze.



## en bref...

Le marché du Centre d'Orsay a le plaisir d'accueillir un représentant tupperwear. Avis aux amateurs ! Pour tout renseignement, s'adresser au Service Affaires Économiques.  
Tél : 01 60 92 80 70.

## Pfizer

Le 13 mai dernier, la Mairie a été informée par la société Sogelym-Steiner que la promesse de vente dont elle était titulaire, avait été rompue par les laboratoires Pfizer. A ce jour, Pfizer est donc de nouveau seul propriétaire du site du 86 rue de Paris à Orsay et la Mairie n'a reçu aucune information officielle sur ses projets d'avenir.

La 2<sup>e</sup> phase de l'expérience européenne «True Vote» s'est terminée le 22 mars dernier. Nous remercions chaleureusement les participants et vous communiquons les résultats du 2<sup>e</sup> test:  
**Question d'intérêt européen:**  
A votre avis, quelles mesures devrait prendre l'Europe pour augmenter son indépendance à l'égard du pétrole ?

- a) réduire la consommation par une augmentation du prix de l'essence : **4 (0,88 %)**
- b) investir davantage dans le nucléaire : **91 (20 %)**
- c) investir dans les sources d'énergies renouvelables, telles que les énergies solaire et éolienne : **358 (78,8 %)**
- d) ne rien faire : **1 (0,2 %)**

## → PERMIS DE DÉMOLIR

**M. Dasilva**, 37, rue du Val d'Orsay, démolition d'une habitation vétuste, accordé le 26/12/02 **M. Rodrigues**, 161, avenue des Bleuets, démolition d'un atelier vétuste, accordé le 26/12/02 **M. Monguillot**, 7, boulevard Dubreuil, démolition d'un garage vétuste, accordé le 15/01/03 **SCI la Versaillaise**, 28, rue de Versailles, démolition de dépendances, accordé le 26/12/02 **M. Martins**, 1, impasse des Gâtines, démolition d'un abri de jardin, accordé le 24/01/03 **Mme Tavakoli**, 36, rue Buffon, démolition d'une habitation vétuste, accordé le 26/12/02 **SCI Charmy M. Motola**, 30-32, rue Charles de Gaulle, démolition d'une remise, accordé le 28/02/03 **M. Le Bas**, 24, rue André Chénier, démolition partielle d'une habitation, accordé le 28/02/03 **M. et Mme Millerot**, 11, rue des pâquerettes, démolition pour reconstruction, accordé le 28/02/03 **Mme Fidalgo**, 56, avenue des Bleuets, démolition d'un pavillon vétuste, accordé le 28/02/03 **M. Minon et Mme Koll**, démolition d'un abri de jardin, accordé le 28/02/03.

## → DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

**Université de Paris Sud**, 15, rue Georges Clémenceau, modification de la façade du bâtiment 362, accordé le 03/02/03 **Université de Paris Sud**, 15, rue Georges Clémenceau, modification de la façade du bâtiment 420, accordé le 10/02/03 **Université de Paris Sud**, 15, rue Georges Clémenceau, modification de la façade du bâtiment 460 et 470, accordé le 20/01/03 **B.N.P. Paribas**, 3, place de la République, modification de la façade, accordé le 21/01/03 **Banque B.C.P.**, 24, rue Archangé, modification de la façade, accordé le 22/01/03 **M. Dufresne**, 11, avenue des Bois, modification de la façade, accordé le 02/01/03 **M. Dalko**, 73 bis, rue de Paris, modification de l'aspect extérieur, accordé le 24/02/03 **Mme Adam**, 8, rue du Ruisseau, modification de l'aspect extérieur, accordé le 22/01/03 **M. Guisnel**, 9, rue Pasacl, pose de 2 velux, accordé le 28/01/03

**Mme Olcaid**, 1, rue de Versailles, pose de store, accordé le 13/01/03 **M. Gourou**, 22, avenue de la Concorde, extension d'un pavillon, accordé le 14/01/03 **Roby. Mme Raymonde**, 7, place de la République, modification de l'aspect extérieur, accordé le 13/01/03 **Mme D'Almagne**, 4, rue du Bois des Rames, modification de la façade, accordé le 21/01/03 **M. Osché**, 29c, rue Aristide Briand, modification de la façade, accordé le 27/01/03 **Cyprenne Gestion-Syndic**, 7 bis, ruelle des Saulles, pose d'un portail et d'un portillon, accordé le 28/01/03 **M. et Mme Gaudette**, 13, avenue des Bleuets, création d'une véranda, accordé le 30/01/03 **SCI JAIA Mme Andrade**, 12, boulevard Dubreuil, ravalement d'un bâtiment, accordé le 03/02/03 **Mme Peignaux**, 49, rue François Leroux, ravalement d'un pavillon, accordé le 03/02/03 **M. Massotte**, 8, rue Pierre et Marie Curie, modification d'une ouverture, accordé le 03/02/03 **M. Guhur**, 10, rue du Parc, pose d'un châssis de toit, accordé le 11/02/03 **M. Heulot**, 46, avenue du Maréchal Joffre, création d'une véranda, accordé le 11/02/03 **Hosseini Teherani**, 103 bis, rue de Versailles, transformation d'une pièce habitable en activité, accordé le 24/02/03 **M. Thebeaut**, chemin du Libernon, édifier une clôture, 18/02/03 **M. Ecale**, 51, rue de Versailles, pose d'un velux, accordé le 18/02/03 **M. Grelier**, 109, rue Aristide Briand, ravalement d'un pavillon, accordé le 18/02/03 **Département de l'Essonne Mme Travers**, 24, rue Alexander Fleming, remplacement de menuiseries extérieures et rénovation des façades, accordé le 27/02/03 **M. De Baere**, 12, rue Boursier, changement de bandeau commercial, accordé le 26/02/03 **M. De Baere**, 5, voie du Rond Point, modification d'ouvertures plus création de terrasse, accordé le 27/02/03

## → PERMIS DE CONSTRUIRE

**M. et Mme Thomas**, 28, avenue Parrat, extension d'un pavillon, accordé le 27/02/03 **SCI la Versaillaise**, 28, rue de Versailles, réhabilitation et extension d'un bâtiment, accordé le

23/01/03 **M. Gouyon**, 20, rue Florian, extension d'une habitation, accordé le 13/01/03 **M. Colson**, 7, rue Georges Clémenceau, édifier un pavillon, accordé le 30/01/03 **M. Martins**, 1, impasse des Gâtines, extension d'un pavillon, accordé le 04/02/03 **M. Vernet**, 6 bis, rue du pont de Pierre, édifier une véranda, accordé le 14/01/03 **M. Fouyon**, 25 bis, rue Aristide Briand, édifier un pavillon, accordé le 04/02/03 **Copropriété Raina Aumette-Guillou**, 1, Villa de la Boissière, modification de l'aspect extérieur, accordé le 14/01/03 **M. et Mme Besançon**, 19b, avenue St Jean de Beaugard, édifier un pavillon, accordé le 22/01/03 **M. Laurent**, 29, rue du Maréchal Joffre, édifier un pavillon, accordé le 02/02/03 **M. Aubry**, 35b, rue des trois fermes, extension d'un pavillon, 22/01/03 **M. Do Santos**, 4, avenue de l'Épargne, extension d'un pavillon, accordé le 13/02/03 **M. Erchoff**, allée de l'Aubrac, extension d'un pavillon, accordé le 05/02/03 **M. De Bernardi**, 22, avenue de la Concorde, extension d'un pavillon, accordé le 11/02/03 **M. Monguillot**, 7 boulevard Dubreuil, extension d'un pavillon, accordé le 14/02/03 **M. et Mme Nicoleau-Bergeret**, 37, rue François Leroux, extension d'un pavillon, accordé le 12/02/03 **M. et Mme Millerot**, 11, rue des Pâquerettes, édifier un pavillon, accordé le 11/02/03 **M. Dugal**, bois de la Cyprenne lot 5, modification d'une clôture, accordé le 13/02/03 **Mme Fidalgo**, 56, avenue des bleuets, édifier un pavillon, accordé le 19/02/03 **M. Da Costa**, 27 bis, rue du parc, déplacement de l'implantation, accordé le 27/02/03 **Mme Gimat et M. Thiaville**, 19, avenue du Maréchal Joffre, extension d'un pavillon, accordé le 21/02/03 **M. et Mme Moreau**, 3, avenue de la cure d'Air, extension d'un pavillon, accordé le 20/02/03 **M. Minon et Mme Koll**, 14, avenue d'Orsay, extension d'un pavillon, accordé le 21/02/03 **M. Cimpronio**, 10, avenue des bleuets, transformation d'un garage en habitation, accordé le 27/02/03 **M. et Mme Gaudette**, 13, avenue des bleuets, modification de l'aspect extérieur, accordé le 31/12/02.



Les 20 ans de la bibliothèque de Mondétour.



Le 8 mai 1945 : commémoration avec le Maire, les membres du Conseil Municipal, les porte-drapeaux et de nombreux Orcéens.



la Fête des Fleurs, les 24 et 25 mai à Mondétour, sous le signe des Îles !



Marie-Hélène Aubry en compagnie du Doyen de la Faculté des Sciences et de Madame Adriensence, lors de l'exposition annuelle ELAC.



Nos Anciens à l'honneur pour les Noces d'Or, le 10 mai dernier

L'exposition municipale : « musique et musiciens » a attiré cette année encore, un public nombreux.



Visite de Monsieur Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, le 13 juin dernier, à l'Ecole de Police de Gif-sur-Yvette (CNEF) en présence, entre autre de Madame Marie-Hélène Aubry, Maire d'Orsay.



Les All-Blacks et le Quinze de la Rose à Orsay : Dans le cadre de la Coupe du monde junior de rugby, qui s'est déroulée du 9 au 20 avril dernier sur toute l'Ile-de France, la commune d'Orsay a mis à disposition la piscine municipale aux All-Blacks de Nouvelle-Zélande et le stade de la Peupleraie aux Quinze anglais. Pour la petite histoire, les jeunes All-Blacks se sont classés 2<sup>ème</sup> derrière l'Afrique du Sud et la France a terminé à une honorable 3<sup>ème</sup> place.



Remise des prix du concours sur les Indiens d'Amérique du Nord à la Bibliothèque du Guichet



## septembre

### agenda du mois de

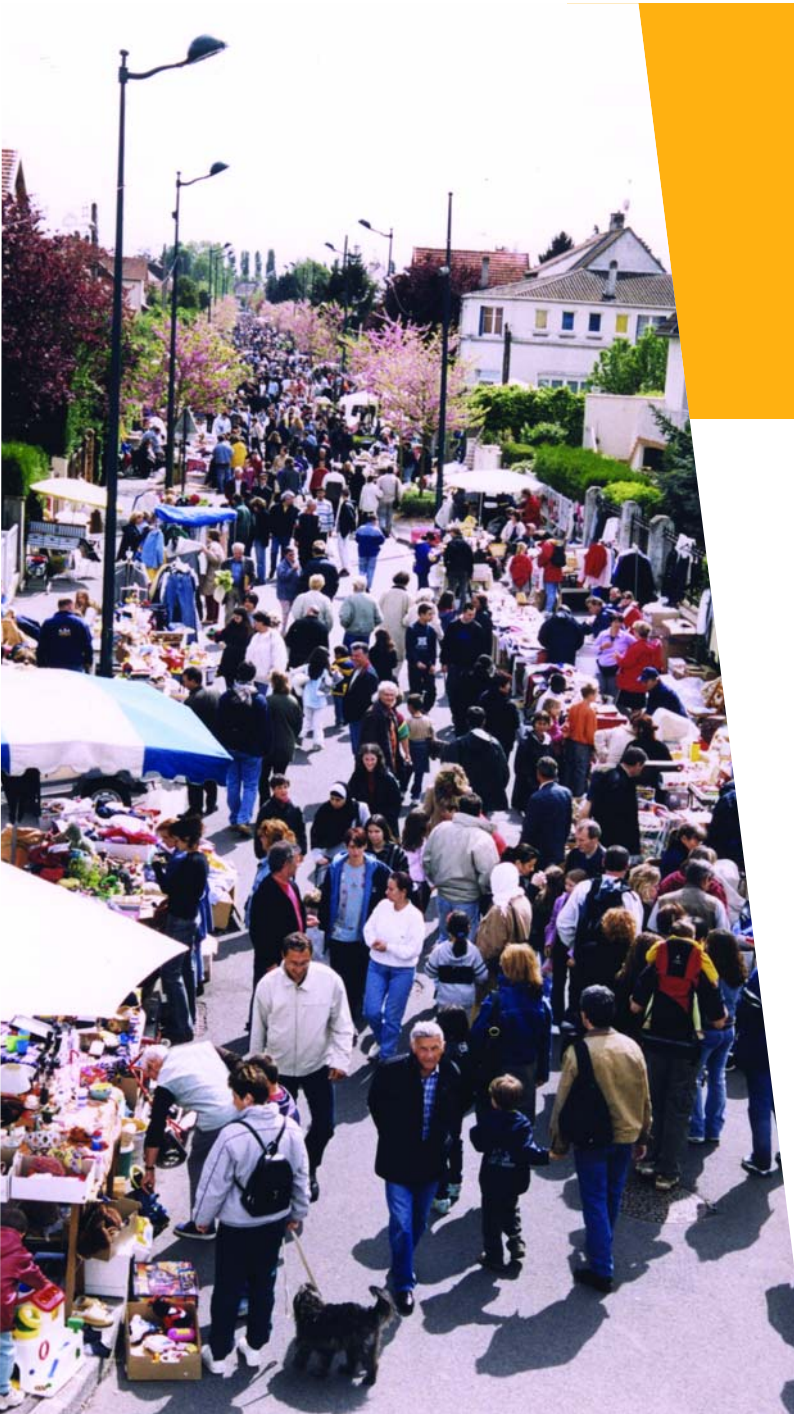
mardi 2 septembre : *Rentrée des classes*

dimanche 7 septembre : *Journée des Associations*

samedi 13 septembre : *Matinée «Portes Ouvertes»*

samedi 20 septembre : *Fête du Sport*

samedi 27 septembre : *Fête des Vignes*



Le 14 juin dernier, au stade municipal, le Football Club Orsay-Bures a rencontré, pour un match amical international organisé par le club en partenariat avec la Commune d'Orsay, la Vapriese, une équipe italienne de niveau régional des environs de Milan. Déjeuner «sportif» d'avant-match, calicots de bienvenue, levé de rideau animé par les équipes jeunes du FCOB, coup d'envoi donné par Marie-Hélène Aubry, pot de l'amitié à la fin de la rencontre,... il a flotté le temps d'une rencontre comme un parfum de coupe d'Europe au stade municipal d'Orsay ! Le match s'est soldé par la victoire des Italiens... mais ceci est anecdotique. Une initiative en tout cas chaleureuse à renouveler grâce au public venu en nombre...

Foire à tout à Mondétour : L'incontournable rendez-vous pour trouver la bonne affaire le 27 avril !



Forum des jobs d'été. Nombreux furent les jeunes à venir consulter les offres d'emploi, le 31 mars dernier à l'Espace Jeunes Multimédia de la rue Maginot

# numéros de téléphone utiles

## Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01.60.92.80.00
Le Maire en direct (appel gratuit)	08.00.31.98.36
Mairie Annexe de Mondétour	01.69.28.87.45
Service Jeunesse	01.60.92.58.85
Préfecture d'Evry	01.69.91.91.91
Sous-préfecture de Palaiseau	01.69.31.96.96
Perception	01.64.86.18.40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01.69.31.82.00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01.69.31.83.00
Caisse d'Allocations Familiales	01.69.26.85.12
Sécurité Sociale	0 820.904.125
La Poste d'Orsay	01.64.86.15.90
RATP (3615 RATP)	08.36.68.77.14
EDF /GDF	01.69.29.25.11
SIOM	01.60.14.09.34
N° Vert Collecte Sélective	0.800.100.616
SIAHVY	01.69.31.72.10
Office de Tourisme	01.69.28.59.72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01.53.85.53.85
Conseil Général de l'Essonne	01.60.91.91.91
Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	01.69.18.71.71

## Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01.64.86.17.17
Médecin de garde	01.69.07.47.18
Hôpital d'Orsay	01.69.29.75.75
Centre anti-poison	01.40.05.48.48
Samu	15
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01.64.86.17.17
Bureau de Police d'Orsay	01.64.86.11.66
Police Municipale	01.64.46.00.00
Gendarmerie	01.60.19.32.32

## Social

SOS Amitié	01.60.78.16.16
SOS Suicide	01.40.50.34.34
Violence conjugale femme info service *	01.40.33.80.60
SOS Enfance maltraitée	08.00.05.41.41
Sida Info Service	08.00.84.08.00
Drogue Info Service	113

\* remplace le numéro de SOS Femmes battues

## Crèches

Crèche collective du Parc	01.60.92.80.10
Crèche collective La Farandole	01.69.07.74.24
Crèche familiale	01.60.92.80.11
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01.60.92.39.60
Halte-garderie	01.60.92.80.15
Crèche parentale Trot'menu	01.69.28.38.32

## Centres de loisirs

Quartier du Centre	01.64.46.29.01
Quartier de Mondétour	01.69.28.83.06
Quartier de Maillecourt	01.60.10.43.58
Quartier du Guichet	01.69.28.82.95
CESFO (secrétariat)	01.69.15.55.33 ou 01.69.15.65.96

## Etablissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01.69.28.64.23
École Maternelle du Guichet	01.69.28.57.97
École Maternelle de Maillecourt	01.60.10.06.29
École Maternelle de Mondétour	01.69.07.30.88
École Primaire du Centre	01.69.28.57.99
École Primaire du Guichet	01.60.10.45.61
École Primaire de Mondétour	01.69.07.25.38
Collège Alexandre Fleming	01.69.28.68.80
Collège Alain-Fournier	01.69.31.24.00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01.69.07.27.77
Lycée Blaise Pascal	01.64.86.16.00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01.69.28.42.51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01.69.28.43.72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01.69.15.67.50
École Nationale de Musique et de Danse	01.69.28.72.07

## Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01.60.92.81.70
Bibliothèque du Guichet	01.64.46.16.39
Bibliothèque de Mondétour	01.64.46.58.06
Discothèque	01.60 92 81 71

## Espace Jeunes Multimédia

01.60.92.58.85